



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

Avis de santé publique : Éclosion de salmonellose liée aux cantaloups de la marque Malichita

17 novembre 2023 – Premier avis

Sur cette page

- [Pourquoi tenir compte du présent avis](#)
- [Résumé de l'enquête](#)
- [Symptômes](#)
- [Ce que vous devriez faire pour protéger votre santé](#)
- [Renseignements épidémiologiques](#)
- [Renseignements supplémentaires](#)
- [Renseignements aux médias](#)
- [Renseignements au public](#)





COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

Pourquoi tenir compte du présent avis

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) collabore avec ses partenaires fédéraux et provinciaux de la santé publique, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis et la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour faire enquête sur une éclosion de salmonellose dans trois provinces : Colombie-Britannique, Ontario et Québec.

D'après les résultats de l'enquête à ce jour, on a déterminé que la consommation de cantaloups de la marque Malichita était la source probable de l'éclosion. Plusieurs personnes qui sont tombées malades ont déclaré avoir mangé du cantaloup avant que leur maladie ne survienne.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a publié des avis de rappel d'aliments le 1^{er} novembre et le 14 novembre pour les cantaloups de marque Malichita vendus entre le 11 octobre et le 14 novembre 2023. Le produit faisant l'objet du rappel a été distribué en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et possiblement dans d'autres provinces et territoires. D'autres rappels secondaires ont été publiés pour des produits contenant du cantaloup de la marque Malichita visé par le rappel. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le produit faisant l'objet du rappel, veuillez consulter l'[avis de rappel](#) de l'ACIA.

L'ACIA poursuit son enquête sur la salubrité des aliments, ce qui pourrait entraîner le rappel d'autres produits. Si d'autres produits font l'objet d'un rappel, l'ACIA avisera le public au moyen d'avis de rappel d'aliments.



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

Pour prévenir la maladie, évitez de manger, de servir, d'utiliser, de vendre ou de distribuer du cantaloup de la marque Malichita ou tout produit en contenant. Si vous n'êtes pas en mesure de vérifier la marque du cantaloup, il est recommandé de le jeter. Ces conseils s'appliquent aux personnes, aux détaillants, aux distributeurs, aux fabricants, aux établissements de services alimentaires (comme les hôtels, les restaurants et les cafétérias) et aux installations (comme les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et les garderies) au Canada.

Le présent avis de santé publique sera mis à jour au fil de l'évolution de l'enquête.

Résumé de l'enquête

En date du 17 novembre, il y avait 14 cas de *Salmonella sohanina* et *Salmonella sundsvall* confirmés en laboratoire liés à cette éclosion dans les provinces suivantes : Colombie-Britannique (3), Ontario (3) et Québec (8). D'autres infections à *Salmonella* font l'objet d'une enquête, et de nouveaux cas associés à cette éclosion pourraient être confirmés. Les personnes infectées sont tombées malades entre la mi-octobre et le début de novembre 2023. Trois personnes ont été hospitalisées. Aucun décès n'a été signalé. Les personnes qui sont tombées malades étaient âgées de 0 à 100 ans. La majorité des cas (67 %) étaient des femmes.

L'ACIA a publié des avis de rappel d'aliments le 1^{er} novembre et le 14 novembre pour les cantaloups de marque Malichita vendus entre le 11 octobre et le 14 novembre 2023. Dans le cadre de



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

l'enquête de l'ACIA, la souche de *Salmonella* qui a rendu les gens malades a été trouvée dans un échantillon de cantaloup de marque Malichita visé par le rappel. Il est possible que des cas plus récents soient signalés dans le cadre de cette éclosion, car il s'écoule un certain temps entre le moment où une personne tombe malade et celui où la maladie est signalée aux responsables de la santé publique. Pour cette éclosion, la période de déclaration de la maladie est de deux à quatre semaines.

Les CDC des États-Unis enquêtent également sur une éclosion de cas de *Salmonella sundsvall* associée à des cantaloups; ces cas ont la même souche génétique que les cas signalés dans la présente éclosion.

Symptômes

Les symptômes apparaissent habituellement entre 6 et 72 heures après une exposition à des salmonelles et durent de 4 à 7 jours.

Les symptômes incluent notamment :

- fièvre;
- frissons;
- nausées;
- vomissements;
- diarrhée;
- maux de tête;
- crampes abdominales.

Même si elles n'ont pas de symptômes, les personnes infectées par des salmonelles peuvent transmettre la salmonellose à d'autres personnes pendant des jours, voire des semaines, après



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

leur infection. La transmission de la salmonellose peut se faire de personne à personne et par contact avec des surfaces contaminées. La plupart des personnes qui contractent la salmonellose se rétablissent complètement sans traitement après quelques jours, mais certaines personnes peuvent développer une salmonellose grave et devoir être hospitalisées.

N'importe qui peut contracter la salmonellose. Si vous croyez que vous avez des symptômes, communiquez avec votre professionnel de la santé.

Les personnes ayant un risque accru de maladie grave incluent :

- les aînés;
- les jeunes enfants;
- les personnes enceintes;
- les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Ce que vous devriez faire pour protéger votre santé

Les conseils suivants s'appliquent aux personnes, aux détaillants, aux distributeurs, aux fabricants, aux établissements de services alimentaires (comme les hôtels, les restaurants et les cafétérias) et aux installations (comme les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et les garderies) au Canada :

- Évitez de manger, de servir, d'utiliser, de vendre ou de distribuer du cantaloup de la marque Malichita ou tout produit en contenant.
- Vérifiez si vous avez des cantaloups de marque Malichita ou des produits contenant ce fruit chez vous ou dans votre



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

congélateur, dont les salades de fruits faites avec des cantaloups précoupés. Si c'est le cas, jetez-les et lavez-vous les mains.

- Si vous n'êtes pas en mesure de vérifier la marque du cantaloup, il est recommandé de le jeter.
- Nettoyez et désinfectez toutes les surfaces et les aires d'entreposage avec lesquelles le cantaloup de marque Malichita, ou tout produit en contenant, a pu entrer en contact, notamment les comptoirs, les contenants, les ustensiles, les congélateurs et les réfrigérateurs.
- Si vous avez reçu un diagnostic de salmonellose ou d'une autre maladie gastro-intestinale, ne préparez pas d'aliments pour d'autres personnes.

Renseignements épidémiologiques

La [figure 1](#) présente une courbe épidémiologique pour cette éclosion. Ces renseignements sont utilisés par les enquêteurs sur les éclosions pour montrer quand les cas ont commencé, quand ils ont atteint un sommet et quand leur nombre a diminué. Il peut s'écouler plusieurs semaines entre le moment où une personne tombe malade et le moment où la maladie est signalée et où des analyses confirment un lien avec l'éclosion. Des données sont accessibles pour 14 cas.

Figure 1. Nombre de personnes infectées par *Salmonella soahanina* et *Salmonella sundsvall*



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

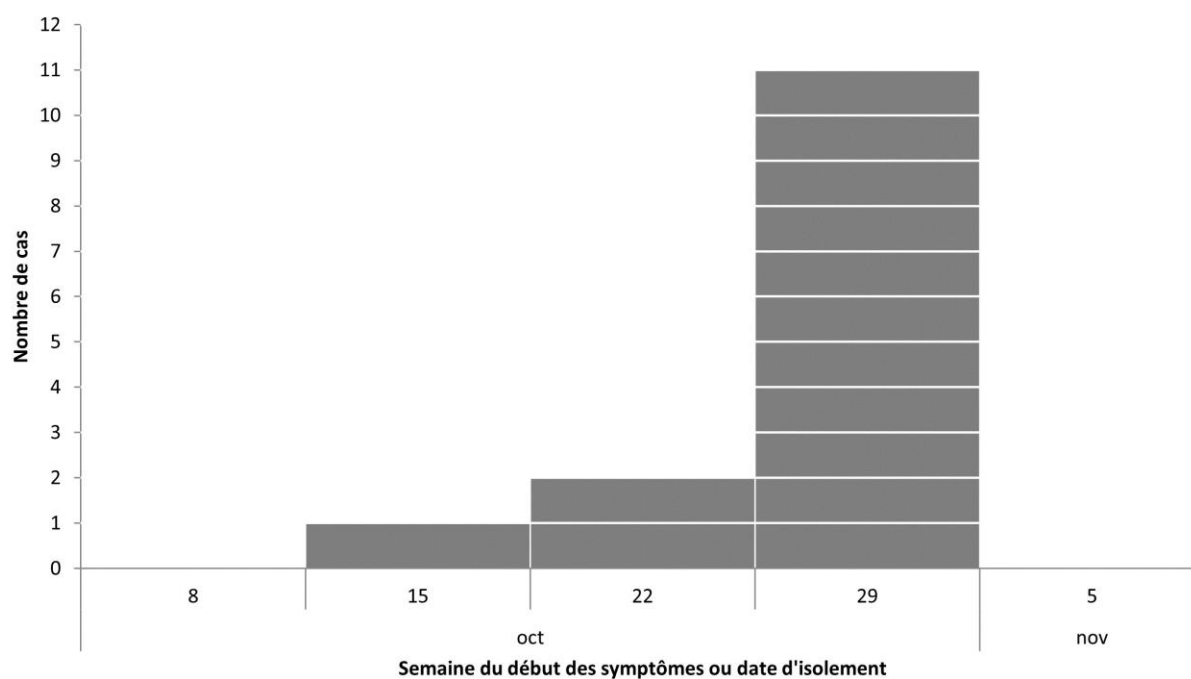


Tableau 1 – Nombre de personnes infectées par *Salmonella soahanina* et *Salmonella sundsvall*, par semaine

Semaine du début des symptômes ou date d'isolement	Nombre de cas
2023-10-08	0
2023-10-15	1
2023-10-22	2
2023-10-29	11
2023-11-05	0



COPIE SOUS EMBARGO – PAS POUR DISTRIBUTION

Renseignements supplémentaires

- [Salmonellose \(*Salmonella*\)](#)
- [La salubrité des aliments et vous](#)
- [Rappels et avis de sécurité](#)
- [Avis d'enquête des CDC des États-Unis sur une éclosion de *Salmonella* *sundsvall*](#)
- [Conseils sur la salubrité des légumes et des fruits frais](#)
- [Rappel d'aliments de l'ACIA – 1^{er} novembre 2023](#)

Renseignements aux médias

Agence de la santé publique du Canada

Relations avec les médias

613-957-2983

media@hc-sc.gc.ca

Renseignements au public

Numéro sans frais : 1-866-225-0709

Courriel : info@hc-sc.gc.ca